



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E126559

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 2011B00624

Siret : 533 664 926 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 504630300172

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10119889404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10119889404

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/10/2023

Raison sociale : GELDRON CHAUFFAGE

6 ZONE ARTISANALE RUNANVIZIT
22970 PLOUMAGOAR

Téléphone : 02 96 21 21 21

Portable :

Site Internet : chauffage-guingamp.fr

E-mail : geldronchauffage@gmail.com

Responsabilité légale :

GELDRON JEAN-MARIE CO-GÉRANT / GELDRON SANDRINE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/12/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/12/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	23/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.